

Intitulé de l'épreuve : Questions internationales

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Direction des Affaires Stratégiques
de Sécurité et de Défense

Le rédacteur

Paris, 18 septembre 2019

Note à l'attention du Ministre

Objet : Lutte contre le terrorisme international : moyens à disposition de la France et de l'Europe.

Dans la perspective de votre réunion interministérielle portant sur le terrorisme, la présente note vise à exposer les moyens à disposition de la France et de l'Europe pour combattre le terrorisme international. Elle présente l'état actuel de la menace terroriste (I), tire le bilan des efforts de lutte anti-terroriste menés ces dernières années (II), et dressé la liste des moyens d'action de la France et de l'Europe pour combattre la menace terroriste en dehors de nos frontières.

I. Etat de la menace terroriste internationale : permanence des foyers traditionnels et apparition

N°

1.1.8

de nouvelles formes de menaces

a) La menace terroriste, notamment islamiste, pèse toujours fortement sur la paix et la sécurité internationale.

Des attaques terroristes ont été perpétrées dans pratiquement toutes les régions du monde au cours des dernières années. L'Europe et la France restent des cibles privilégiées du terrorisme islamiste et ont été victimes d'une vague d'attentats depuis 2015 (France, Belgique, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni, etc).

Comme l'a rappelé le Président de la République en août 2017 devant la conférence des Ambassadeurs, le terrorisme islamiste constitue la " principale menace " posée à la sécurité des français.

les foyers " traditionnels " du terrorisme ces dernières années que sont le Levant (Syrie et Irak) et le Sahel et la Libye représentent toujours le cœur de la menace.

En Syrie et en Irak, malgré la destruction du califat, Daech reste présent et s'appuie sur ses implantations locales pour conserver une force de soutien logistique et financier. Le rapprochement local avec Al-Qaïda, là où les deux groupes sont implantés dans la région, n'est pas à exclure. Même si il n'a plus les moyens d'attaques internationales coordonnées, Daech peut se reposer sur la stratégie des loups solitaires pour se projeter au delà de la région.

Au Sahel et en Libye, la faiblesse des Etats, la pauvreté, le sous-développement et la porosité des frontières continuent d'alimenter les réseaux terroristes qui constituent une menace pour l'ensemble de la région. Les récentes attaques contre les casques bleus de la MINUSMA et les forces de l'opération Barkhane illustrent la permanence des capacités d'attaques de ces groupes.

A ces foyers traditionnels du terrorisme islamiste s'ajoutent l'apparition de nouveaux foyers ainsi que la menace posée par le retour des combattants terroristes étrangers.

La chute du califat de Daech au Irak et en Syrie a entraîné un déplacement important des combattants vers d'autres régions où ils constituent de nouvelles bases : c'est le cas en Asie centrale ou encore en Afghanistan. Certains rejoignent également les groupes constitués sur le continent africain, y renforçant ainsi la menace.

Pour l'Europe et la France, la chute de l'Etat islamique au Irak et Syrie pose également le défi de la gestion du retour des combattants terroristes étrangers et de leur famille, qui pose une menace potentielle directe sur le territoire national.

b) La menace terroriste a été renforcée par la diversification des moyens à disposition des groupes terroristes et l'apparition de nouvelles formes de terrorisme.

la faiblesse des institutions et la porosité des frontières dans les régions d'implantation des groupes islamistes a permis l'accroissement des moyens à disposition. La multiplication des trafics de tout types (armes légères et de petit calibre, ressources énergétiques et minières, être humains, biens culturels) a accru de manière considérable les capacités d'action et de projection des réseaux terroristes internationaux.

L'appui croissant sur les nouvelles technologies de l'information pour le recrutement et la projection a par ailleurs amré le diffusion de l'idéologie ainsi que la permanence des mouvements terroristes comme Daech, même après la fin du califat.

La menace est aujourd'hui renforcée par le risque de voir les groupes terroristes se doter de nouvelles armes telles que des drones (utilisés dans le passé par Daech) ou des armes de destruction massive (emploi

avéré d'armes chimiques par Daech au Syrie).

Eufin de nouvelles menaces terroristes apparaissent avec la montée d'un extrémisme violent de droite, radicalisé notamment en ligne, et illustré par l'attentat de Christchurch en 2019 en Nouvelle-Zélande.

II. Bilan de la lutte antiterroriste: renforcement et diversification des efforts de lutte contre le terrorisme international

a) la prise de conscience de la menace à entraîné la mise en place de mesures internationales dans le cadre de l'ONU, renforcées au niveau européen et national depuis 2015

Après les attentats du 11 septembre 2001, la prise de conscience internationale de la menace posée par le terrorisme, notamment islamiste, a entraîné la création de dispositifs communs de lutte. La "stratégie antiterroriste mondiale" adoptée dans le cadre de l'ONU en 2006 a permis de renforcer les coopérations entre Etats dans la lutte. De nombreuses résolutions du Conseil de sécurité fixent par ailleurs le cadre de la lutte contre le terrorisme international; dont :

- lutte contre le financement, y compris la mise en place de régimes de sanction (résolution 2253 et 2267)
- lutte contre la propagande terroriste (2354)

L'ONU joue un rôle normatif et coercitif (sanctions) dans la lutte contre le terrorisme. Sur le plan normatif elle place notamment la lutte contre le terrorisme international dans le cadre du plein respect des droits de l'homme et de l'état de droit.

Depuis 2015, la vague d'attentat qui a touché l'Europe, ^{aujourd'hui} a entraîné un renforcement du cadre

Intitulé de l'épreuve : Questions internationales

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

et de la coopération dans la lutte contre le terrorisme au niveau européen et national.

Au niveau européen, les Etats membres de l'UE ont renforcé leur coopération en matière d'échange de renseignements, et ont renforcé les contrôles aux frontières, notamment via l'adoption du PNR (Passenger name record) en 2016. Un centre européen de lutte contre le terrorisme a également été créé en 2016 au sein d'Europol. La lutte contre le terrorisme figure par ailleurs parmi les priorités de l'UE sur le plan intérieur comme international.

Au niveau national, la sécurité des français et la lutte contre le terrorisme ont été placées au cœur de la diplomatie française par le président de la République depuis 2017. La France s'est engagée dans le renforcement des moyens et des mesures de lutte contre le terrorisme aux niveaux européen et international. Elle a notamment accueilli la conférence de lutte contre le financement de Daech et d'Al-Qaïda à Paris en 2018. Elle est également engagée sur les efforts de lutte contre la radicalisation, notamment en ligne. Elle a par ailleurs actualisé en 2016 son plan d'action national contre la radicalisation et le terrorisme. Surtout, l'action de la France dans la lutte contre le terrorisme international a été renforcée par l'engagement extérieur des Armées françaises :

- Au Sahel avec l'opération Barkhane

N°

518

- Au levant, avec sa participation à la coalition anti Daech.

b) Face à la permanence de la menace, une diversification des réponses et des moyens de la lutte a été amorcée

Malgré les engagements pris et les efforts développés depuis 2001 et renforcés dans le cadre de la lutte anti Daech depuis 2011, la lutte contre le terrorisme internationale semble par en venir d'éradiquer la menace. Face à ce constat, plusieurs pays, dont des pays européens et la France, ont récemment élargi les stratégies de lutte et les moyens d'action.

Cette diversification repose notamment sur la lutte contre les nouveaux moyens à disposition des terroristes :

- engagement français pour la lutte contre le trafic de biens culturels finançant le terrorisme
- mise en place de dispositifs de lutte contre la diffusion de contenus terroristes en ligne

Elle repose également sur l'intégration aux stratégies globales de la question des causes profondes du terrorisme et de la radicalisation et l'extremisme violent.

L'intégration d'objectifs de lutte contre la pauvreté et de développement comme la stabilisation des régions "foyers" complète aujourd'hui progressivement les stratégies traditionnelles de lutte contre le terrorisme.

C'est le sens de la stratégie des 3D "Défense, Développement et Diplomatie" initiée par la France et appliquée notamment dans sa stratégie d'action au Sahel.

Les mesures mises en place au niveau international ont permis de renforcer la coopération et la coordination dans la lutte contre le terrorisme

international. Elles ont permis l'affaiblissement de certains groupes et moyens d'action mais la menace persiste. Face à cette permanence il est nécessaire pour la France et l'Europe de poursuivre les efforts de coordination et d'approfondir la diversification des objectifs et des moyens de la lutte.

III . Moyens d'action pour la France et l'Europe afin de renforcer l'efficacité de la lutte contre le terrorisme international

• Face au constat d'une menace terroriste internationale persistante la France et ses partenaires européens doivent poursuivre les efforts de renforcement de la coopération internationale, notamment à travers :

- la poursuite de l'engagement au sein du G7 et du G20 pour maintenir la lutte contre le terrorisme et son financement en haut de l'agenda international.
 - le maintien d'engagement français au sein du CNU en faveur du respect des résolutions, y compris sur le volet respect des droits de l'homme, ainsi que du renforcement des sanctions au sein du Comité de sanctions.
 - l'approfondissement des coopérations européennes en matière d'échanges de renseignements, voire le développement de coopération hors UE.
- Pour lutter plus efficacement contre le terrorisme international, la France et l'Europe doivent également approfondir la diversification des théâtres de lutte. Le renforcement d'une approche intégrée type "3D" par la France, mais aussi au niveau européen, est nécessaire à l'amélioration de l'efficacité de la lutte. Pour cela les pays européens doivent :
- consentir des efforts supplémentaires militairement dans des théâtres d'opération afin

- de mieux répartir la charge de la lutte
- augmenter les montants de l'APD et de l'aide à la reconstruction dans les régions "foyers", notamment axé sur l'éducation.
- renforcer l'appropriation des dispositifs de lutte par les pays comme c'est le cas dans le cadre du GS Sahel
- Soutenir financièrement les projets développés par les pays "foyers" (ex Alliance pour le GS Sahel).

La France, aux côtés des Européens, doit enfin développer des moyens de la lutte contre les nouvelles menaces et les nouveaux défis du terrorisme international :

- Travailler à la prévention de l'accès aux AOM par les groupes terroristes en complétant les dispositions de la résolution 1540 du CSNU.
- Engager le secteur privé dans la lutte, notamment les géants du numérique sur la question de la propagande en ligne.
- Définir des stratégies de gestion coordonnée du retour des combattants terroristes étrangers, y compris s'agissant de la réhabilitation et réintégration des combattants et leurs familles.
- Développer de nouvelles approches de lutte complémentaires du volet sécuritaire afin de créer des alternatives à la radicalisation et au terrorisme (abaisser les coûts d'opportunité du terrorisme)
- Travailler à l'identification coordonnée des réseaux d'extrême droite susceptible de se transformer en groupes terroristes violents, et évaluer la menace transfrontalière posée. /.